

Enclave des papes : le Plan climat-air-énergie « gagnerait à être actualisé »



L'Autorité environnementale (AE) du conseil général de l'environnement et du développement durable vient d'émettre son premier avis consultatif concernant <u>le projet du Plan climat-air-énergie territorial</u> (PCAET) de <u>la communauté de communes de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan</u>.

L'AE qui a pour objectif d'évaluer les risques et les impacts des projets et des programmes de planification sur l'environnement, a tenu à souligner dans un premier temps le bien fondé des objectifs de ce plan avant d'émettre un avis plus mesuré sur la pertinence des données utilisées.

« La stratégie territoriale a pour objectif de diminuer de 30% la consommation énergétique entre 2012 et 2050, de diminuer de 75% les émissions de GES (Gaz à effet de serre) sur la période 2016-2050, de tripler la production d'énergies à partir de ressources renouvelables (EnR) entre 2016 et 2050, de renforcer la séquestration du carbone. Elle fixe aussi des objectifs de réduction des émissions de polluants atmosphériques (par exemple 20% de réduction pour les oxydes d'azote entre 2015 et 2030).

Retrouvez ici l'avis complet de l'Autorité environnementale sur le PCAET de la Communauté de communes de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan



Pour l'AE les principaux enjeux environnementaux sont :

- · les consommations énergétiques, les EnR, l'augmentation des puits de carbone et la diminution des émissions de GES pour atténuer le changement climatique,
- · la qualité de l'air,
- · la prise en compte des risques liés au changement climatique et l'adaptation à ses effets.

Le PCAET ambitionne de créer des dynamiques et collaborations entre acteurs et les actions identifient globalement des pistes souvent pertinentes, dans une optique volontariste. Ainsi la thématique de l'adaptation au changement climatique est identifiée comme un enjeu fort avec une volonté de réponses adaptées. »

Un premier plan datant de 2018

« La communauté de communes de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan a entrepris l'élaboration de son premier plan climat-air-énergie territorial en 2018. Le territoire, peuplé de 23 500 habitants environ, comprend 19 communes et est caractérisé par une consommation énergétique légèrement inférieure aux moyennes des départements de la Drôme (Auvergne-Rhône-Alpes) et du Vaucluse (Provence-Alpes-Côte d'Azur) comme des deux régions. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont supérieures aux ratios nationaux et régionaux du fait en particulier de la présence d'une importante installation de stockage de déchets non dangereux qui représente 36 % des émissions du territoire, devant l'industrie (26 %) et les transports (15 %). »

Un projet ambitieux mais pas abouti

Si l'AE reconnait la nécessité et l'impact positif que pourrait avoir ce plan climat-air-énergie, l'entité se montre beaucoup plus critique sur la préparation et la mise en exécution « Cependant d'une part le dossier est fondé sur des données anciennes ou parfois éparses dans le dossier, d'autre part il montre que les actions sont encore souvent àà des phases embryonnaires. Les démarches d'étude de faisabilité, d'élaboration concertée d'un plan d'action sont souvent à venir et les objectifs, calendriers, indicateurs sont encore fréquemment peu précis. Le dossier gagnerait à entre actualisé sur les éléments de diagnostic et état des lieux et sur l'avancement de certaines actions. Le plan nécessitera un travail d'animation et de suivi important, qui devra s'appuyer sur des moyens humains et financiers adéquats, tout en renforçant dans la durée l'implication des partenaires, le territoire ne disposant pas seul de tous les leviers d'action pertinents. »

A lire également : Le projet de Plan climat air énergie territorial de la Communauté de communes de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan

Des doutes importants sur la mise en œuvre et certaines thématiques

- « Au plan des thématiques opérationnelles les interrogations portent principalement sur :
- · le renforcement et la bonne mise en œuvre des actions en matière de qualité de l'air,
- · le renforcement des actions en matière de mobilité active,
- · la capacité à concrétiser les projets et objectifs visés, en particulier en matière d'évolution des



pratiques agricoles, d'émergence des projets de mobilisation des ressources d'énergie renouvelables, de séquestration du carbone,

· la capacité à mobiliser le bois énergie au regard des objectifs visés et d'une vision de gestion durable de la forêt, dans le cadre du contexte de dégradation de la capacité du puits de carbone forestier constaté ces dernières années. »

Les recommandations de l'AE invitent « le maître d'ouvrage à traiter ces points en particulier la nécessité d'adapter les moyens prévus, d'accélérer la définition des actions opérationnelles et de mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation précis, permettant d'infléchir l'action si besoin sur les enjeux et actions prioritaires pour atteindre les objectifs fixés. »

La Région Sud lance une opération pour rénover 60 rames de TER d'ici 2030



Ecrit par le 15 décembre 2025



Dans une volonté de proposer une mobilité plus responsable, la Région Sud souhaite moderniser et développer les services de Trains Express Régionaux (TER). Pour ce faire, elle a décidé d'allouer un budget de 130 millions d'euros pour moderniser en tout 60 rames de TER d'ici 2030. « Nous avons pour ambition de renforcer le positionnement de notre région comme territoire innovant et exemplaire dans la mise en œuvre du Plan Climat », a expliqué Renaud Muselier, président de la Région Sud.

29 rames de TER circulant entre l'ouest de la Région et les Alpes et 31 rames sur l'axe Marseille - Vintimille seront rénovées entre 2024 et 2030. Certains de ces trains ont un potentiel d'exploitation de 40 ans et en arrivent à la moitié. Il est donc nécessaire d'en faire la révision, voir la rénovation, afin d'améliorer le confort, mais aussi les performances environnementales.

V.A.



Plan Climat, une plaquette pour tout comprendre



Le Syndicat mixte du Scot (Schéma de cohérence territoriale) du bassin de vie Cavaillon, Coustellet-l'Isle-sur-la-Sorgue a réalisé une plaquette intitulée 'Plan climat air énergie territorial, agissons pour demain'. La synthèse d'un plan d'action qui s'applique au Bassin de vie de Cavaillon-Coustellet et l'Isle-sur-la-Sorgue et, de fait, à l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, impliquant l'ensemble de ses acteurs socio-économiques : intercommunalités, communes, entreprises, associations et habitants.

«Le six pages est destiné à éclairer les élus municipaux et intercommunaux et sera distribué, au grand public, lors des événements qui ponctuent la vie de la cité, comme les réunions publiques, indique Nicolas Donadille, directeur du Syndicat mixte du Scot du bassin de vie de Cavaillon, Coustellet et l'Islesur-la-Sorgue. En appui à la plaquette, qui arbore un QR code, un site dévolu au Plan climat a été développé, déclinant l'ensemble des documents du plans climat. planclimat.luberonsorgue.fr

Pourquoi?

«Nous sommes engagés élus et techniciens de notre territoire, comme nos voisins vauclusiens, sur



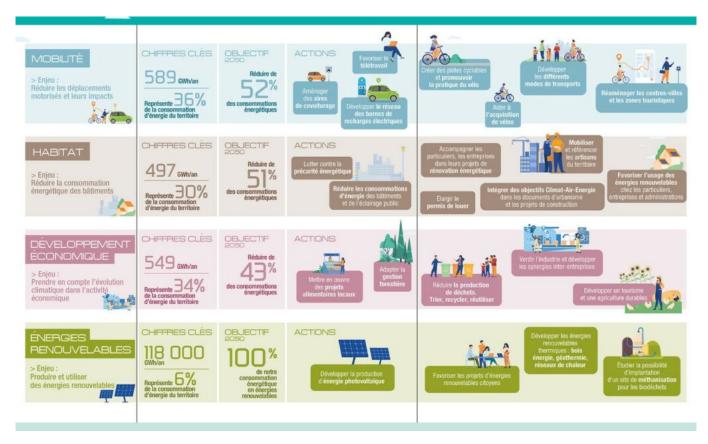


Ecrit par le 15 décembre 2025

l'impératif de répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique, relate <u>Fabrice Liberato</u>. Le chemin est balisé avec ce document pédagogique en direction du grand public pour permettre à chacun de se situer face à cette nouvelle trajectoire. Nous sommes dans la nécessité de repenser notre modèle de création de valeur et de changer notre modèle de pensée et d'action. Il en va de notre responsabilité qui doit être le principe de l'action politique.»

Ensemble on est plus forts

«Nous voulions également travailler dans une logique de communication en réseau, reprend Fabrice Liberato, président de la structure et également porte-parole de l'Interscot qui comprend les 8 Scot de Vaucluse dont 21 EPCI, 357 communes et 940 000 habitants. Car c'est la force des compétences qui fait l'union. Pour fédérer les élus impliqués, nous nous appuyons sur des techniciens engagés des Scot et de l'interscot. L'animation de ce réseau passe par des visites d'entreprises, le travail de thématiques sur le développement durable, ce qui fait qu'en Comité de projets, nous pouvons réaliser des documents didactiques conçus pour 'parler' au plus grand nombre. Ce qui me surprend ? Sur plus de 34 955 communes de France nous sommes les seuls à nous être fédérés pour mener, ensemble, un changement de cap radical dans l'optique de la loi Climat et résilience. Une union force de proposition pour porter nos idées mais aussi défendre notre territoire, ajoute Fabrice Liberato.



Une plaquette pour comprendre et entrer dans le Plan climat

«L'objet de notre intervention ? Insiste Fabrice Liberato, tendre vers un territoire autonome qui réunit



Ecrit par le 15 décembre 2025

plus de 89 000 habitants sur 441 km2, répartis dans 21 communes et doté de 2 EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale). Ça commence par une invitation à diminuer nos émissions de gaz à effet de serre ; A s'adapter au changement climatique ; A réduire notre consommation d'énergie et à produire plus d'énergie renouvelable. Nous ne sommes plus au temps de l'adaptation, mais réellement un changement de posture, au changement du mode de pensée et d'action.»

Concevoir un territoire vertueux

Le territoire concerné ? Ce sont ces 21 communes : Les Beaumettes, Cabrières d'Avignon, Cavaillon, Chateauneuf-de-Gadagne, Cheval Blanc, Fontaine-de-Vaucluse, Gordes, Lagnes, Lauris, Le Thor, L'Islesur-la-Sorgue, Les Taillades, Lourmarin, Maubec, Mérindol, Oppède, Puget, Puyvert, et Robion, Saumane-de-Vaucluse, Vaugines.

La plaquette

Elle déroule les chiffres clés, les objectifs 2050 et les actions concernant la mobilité, l'habitat, le développement économique et les énergies renouvelables. Pour chaque thème les chiffres actuels du territoire, les objectifs 2050, les actions à engager des politiques publiques. Toute la plaquette <u>ICI</u>.



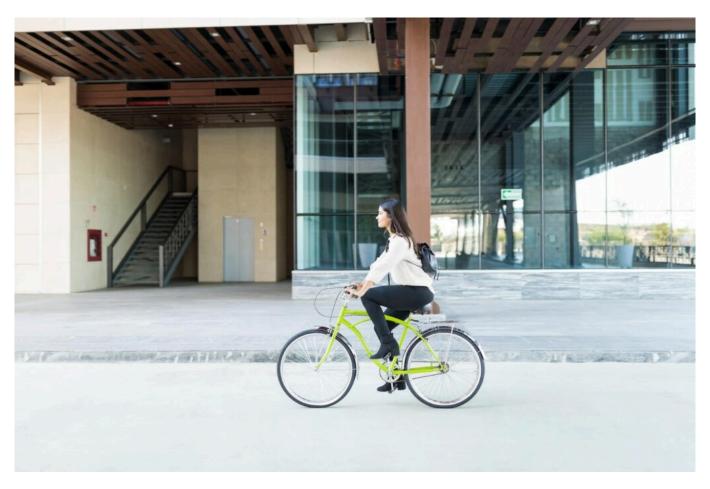
Ecrit par le 15 décembre 2025



La Cove s'engage pour une mobilité plus douce et durable



Ecrit par le 15 décembre 2025



Organisée chaque année du 16 au 22 septembre, la Semaine européenne de la mobilité a pour objectif d'inciter les citoyens et les collectivités à opter pour des modes de déplacements plus durables. Cette année, sur le thème 'Pour de meilleures connexions, combinez les mobilités !', la Cove participe avec plus d'un atout dans sa manche : gratuité des transports, rencontres avec les citoyens, rappel des mesures mises en place tout au long de l'année...

La <u>Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin</u> (Cove) s'associe à la semaine européenne de la mobilité pour sensibiliser ses habitants sur deux des thématiques principales de son Plan Climat : la mobilité et la réduction des gaz à effets de serre. L'objectif est de promouvoir les déplacements doux, les transports en commun, ainsi que la mobilité durable.

Ce qui change pendant cette Semaine de la mobilité

Afin de faire participer les citoyens à cette Semaine européenne de la mobilité, la Cove a décidé de rendre ses transports en commun gratuits du vendredi 16 au jeudi 22 septembre. Ainsi, l'entièreté des transports du réseau Trans'CoVe sera gratuit durant ces périodes. C'est un moyen pour l'intercommunalité d'inciter ses habitants à laisser leur véhicule personnel chez eux et à se déplacer autrement sur le territoire.



La Cove et son réseau de transports Trans'CoVe lancent conjointement l'opération 'Je fais mon marché à pied ou à vélo ?'. L'occasion d'aller directement à la rencontre des habitants sur les marchés afin d'échanger avec eux sur le sujet des mobilités douces. Les deux entités seront donc présentes sur le marché de Carpentras le vendredi 16 septembre, sur celui de Bédoin le lundi 19 septembre, sur celui de Beaumes-de-Venise le mardi 20 septembre, et sur celui de Malaucène le mercredi 21 septembre.

Les actions déjà mises en place par la Cove pour une mobilité plus douce

L'été dernier, la Cove a mis en place une politique innovante de covoiturage entre le domicile et le lieu de travail avec l'application <u>Klaxit</u> afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Après avoir effectué une phase expérimentale en août 2021 auprès des agents de l'intercommunalité, l'intercommunalité a invité le public à, lui aussi, prendre l'initiative de covoiturer. Cette initiative fait d'autant plus sens aujourd'hui avec la hausse des prix des carburants. Ainsi, via l'application Klaxit, les passagers voyagent gratuitement, et le conducteur est rémunéré 1,50€ à 3€ pour chaque passager transporté.

Le réseau Trans'CoVe, de son côté, s'oriente vers une électrification de sa flotte urbaine. En 2021, la Cove a expérimenté pendant plusieurs mois des bus électriques BlueBus sur la ligne D et le circuit de la navette du marché de Carpentras. Prochainement, 8 bus électriques devraient être mis en place. Ces 8 véhicules permettront d'éviter l'émission de 533 tonnes de Co2 par an dès 2024.

La Cove s'engage également pour une mobilité à vélo. Si pour certains le vélo reste une activité de loisir, aujourd'hui c'est surtout un moyen de locomotion au même titre que la voiture, le bus ou le train, et de plus en plus de personnes le prennent pour se rendre au

travail, faire leurs courses, ou se balader. Actuellement, la Cove comptabilise 23 km d'aménagements cyclables qui sont concentrés sur la partie ouest du territoire intercommunal. Considéré comme trop peu par les habitants, la Cove s'engage donc à prolonger et raccorder les pistes existantes, mais aussi à créer de nouveaux tronçons. L'objectif est de déployer 260 km d'aménagements cyclables sur l'ensemble du territoire.

Une intercommunalité qui donne l'exemple

La Cove estime qu'elle ne doit pas seulement fournir les outils à ses habitants pour une mobilité plus douce, mais qu'elle doit elle-même montrer l'exemple. L'intercommunalité est donc dotée de 19 véhicules électriques, de 4 bornes à chargement rapide et de 7 bornes pour charge secteur. Les agents de la Cove, quant à eux, disposent de 5 vélos à assistance électrique.

Ainsi, que ce soit pour des trajets d'une courte distance, ou pour des distances plus longues, la Cove a donc tout mis en place pour ses agents. De plus, elle sensibilise quotidiennement son personnel au sujet des trajets entre le domicile et le lieu de travail.



Ecrit par le 15 décembre 2025



V.A.

Avignon : le plan climat passe à la deuxième phase



Ecrit par le 15 décembre 2025



Co-construit avec les citoyens, le 'plan climat' a fait l'objet au printemps dernier d'une consultation autour de grandes thématiques afin de recueillir les propositions des citoyens. Aujourd'hui, le plan passe dans une deuxième phase : les ateliers rencontres. La ville d'Avignon invite à participer à ces ateliers autour de 8 axes de réflexion : se déplacer, consommer, se loger, produire et travailler, se nourrir, se cultiver, se bouger et bien vivre.

Ces ateliers se déroule du 7 au 21 septembre 2021 et ont pour objectifs de définir les priorités afin d'adopter un plan climat local partagé par tous. Les inscriptions se font directement sur la plateforme jeparticipe.avignon.fr ou par mail : ateliers-planclimat@mairie-avignon.com. Ces temps d'échange participatifs seront co-animés par un élu et un agent référent de la Ville. Il s'agira notamment : d'informer les participants sur la démarche du plan local pour le climat, recueillir leurs opinions et leurs attentes en s'appuyant sur les propositions de la « boîte à idées » déposées sur la plateforme de concertation « jeparticipe.avignon.fr », réfléchir à la priorisation de ces actions, ses conditions de réussite, ses difficultés, de co-définir ensemble des fiches actions en lien avec des partenaires compétents à la réalisation de ces actions.

Le calendrier des ateliers

- Atelier « Consommer » : Mardi 7 septembre de 18 h à 20 h
- Atelier « Se Bouger » : Mardi 7 septembre de 18 h à 20 h
- Atelier « Se Nourrir » : Jeudi 9 septembre de 18 h à 20 h

Ecrit par le 15 décembre 2025

- Atelier « Se déplacer » : Jeudi 9 septembre de 18 h à 20 h
- Atelier « Produire et travailler » : Mardi 14 septembre de 18 h à 20 h
- Atelier « Se loger » : Mardi 14 septembre de 18 h à 20 h
- Atelier « Bien Vivre » : Jeudi 16 septembre de 18 h à 20 h
- Atelier « Se cultiver » : Date à confirmer (les citoyens peuvent d'ores et déjà s'inscrire, nous communiquerons la date dans les meilleurs délais)

Pour le bon déroulement de ces ateliers, eu égard au contexte sanitaire, il est demandé aux participants de se munir d'un masque. Lieu : centre de loisirs de la Barthelasse, 8 chemin de la Barthelasse à Avignon.

L.M.

Le courant passe entre Enedis et le Grand Avignon



Ecrit par le 15 décembre 2025



Joël Guin, Président du <u>Grand Avignon</u>, représenté par Jacques Demanse, vice-président délégué à la transition énergétique, et <u>Sébastien Quiminal</u>, Directeur <u>Enedis Vaucluse</u>, viennent de signer une convention relative à la mise en œuvre du PCAET (Plan climat air énergie) du Grand Avignon.

« La transition écologique lance de nombreux défis qu'Enedis et les collectivités ont choisi de relever ensemble, en renforçant leur lien d'échange et de coopération. » Enedis et le Grand Avignon entretiennent depuis de nombreuses années des relations visant à intégrer le réseau d'électricité en amont des choix d'urbanisme, de mobilité et d'énergies renouvelables. Ce partenariat permet de définir les modalités d'accompagnement de la collectivité par Enedis, en sa qualité de gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, dans l'atteinte des objectifs territoriaux de transition énergétique fixés dans le cadre des projets Plan climat air énergie.

Le 'Plan climat air énergie territorial'?

Les collectivités sont incitées, depuis le Plan Climat National de 2004, à élaborer des plans climat territoriaux déclinant, dans leurs compétences propres, une véritable politique climatique et énergétique locale. Les PCAET sont des outils d'animation du territoire qui définissent les objectifs stratégiques et opérationnels afin d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie, en cohérence avec les engagements internationaux de la France.



Ecrit par le 15 décembre 2025

En pratique

Dans le cadre de leur partenariat, le Grand Avignon et Enedis s'engagent à collaborer ensemble autour : du raccordement des sources de production renouvelables ; du développement de la mobilité électrique ; des données de consommations par bâtiment ; de la lutte contre la précarité énergétique et de la mise à disposition de données cartographiques du réseau de distribution électrique.

L.M.

Les étudiants d'Avignon réclament la gratuité des transports





L'<u>Unef Avignon</u> (Union nationale des étudiants de France) et 600 étudiants sont signataires d'une pétition exigeant la gratuité des transports en commun pour tous les étudiants de l'Université d'Avignon et la mise en place d'une ligne de bus directe entre Avignon centre et Agroparc aux heures de pointe, le matin à 7h50 et le soir à 17h30 et 19h. Une délégation d'étudiants rencontrent les élus du Grand Avignon le 20 mai prochain.

L'Unef déplore un budget transport toujours élevé, alors même que la précarité s'est accentuée en raison de la crise et a contraint de nombreux étudiants à travailler parallèlement à leurs études pour arrondir les fins de mois. L'association souligne également les bienfaits d'une telle mesure pour l'environnement et les rejets de CO2 dans la région. « Le développement de transports en commun accessibles diminuerait l'utilisation des véhicules individuels qui engorgent notre département, préservant la qualité de l'air, diminuant les émissions de polluants et ferait tendre le département vers une meilleure sobriété énergétique. Cette mesure s'insérerait donc parfaitement dans le Plan climat air énergie territorial (Pcaet), horizon 2030 et 2050 du Grand Avignon. » Ainsi, les membres en appellent au bon sens de la municipalité qui avait d'ailleurs défendu dans son programme « la gratuité des transports pour les jeunes ». Les étudiants suggèrent ainsi de mettre en application les engagements initiaux « comme l'ont mis en place les agglomérations parisiennes et montpelliéraines, et auparavant Aubagne, Châteauroux, Niort ou encore Compiègne. »

L.M

La Cove expérimente le 'Bluebus' électrique



Ecrit par le 15 décembre 2025



La <u>Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin</u> expérimente sur son réseau <u>Trans'CoVe</u> le bus électrique 'Bluebus', jusqu'au 28 mai prochain. Ce bus long de 6m permettra d'appréhender plus finement les performances de la technologie électrique.

L'expérimentation du 'Bluebus' s'inscrit dans le cadre de la dynamique de transition écologique du territoire vers une mobilité sans carbone, en cohérence avec le <u>Plan Climat Energie Territorial de la Cove</u>, dont elle dispose depuis 2020. En tant que coordinatrice de la transition énergétique sur son territoire, la commune doit répondre à des objectifs nationaux à horizon 2030 et 2050 de réduction de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables.

Expérimentation grandeur nature

La Cove s'associe à l'initiative de Trans'comtat, délégataire de service public, afin de tester l'adaptabilité à l'environnement urbain de ce type de véhicule qui accueillera huit places assises, treize places debout et un emplacement fauteuil roulant. Le 'Bluebus' sera affecté le jeudi sur la ligne D desservant le trajet entre le Marché-gare et le Pôle Santé à Carpentras. Le vendredi, le 'Bluebus' assurera la navette du marché de Carpentras (la navette habituelle n'entrant en service chaque année que du 1er Juin au 30 Septembre). L'expérimentation est à la fois bénéfique pour les usagers mais également pour les



chauffeurs eux-mêmes, pour qui le bus est l'outil de travail.

C'est du propre

Même si le bilan carbone du bus électrique n'est pas nul car la production d'électricité peut, selon son mode de fabrication, entrainer des émissions de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone), le bilan carbone d'un bus électrique reste à un niveau très bas de pollution. Très peu bruyant, le bus électrique contribue également à l'amélioration de la qualité de vie en réduisant les pollutions sonores. Le 'Bluebus' dispose d'une autonomie allant jusqu'à 140km (variable selon les conditions d'utilisation), et affiche une vitesse maximum de 50km/h.

-82% d'émissions de gaz à effet de serre en 2050

Lauréate en juillet 2019, parmi 61 territoires, la Cove s'est engagée dans un <u>Contrat de Transition</u> <u>écologique</u> (CTE) qui lui permet d'apporter à la population, aux entreprises et à l'agriculture des moyens de s'adapter et de conserver son cadre de vie. Le CTE est appréhendé comme un accélérateur de projets et une continuité opérationnelle du PCAET (Plan Climat Air Energie) en cours d'élaboration.

Le scénario établi par les élus de la Cove à l'horizon 2050, vise à diminuer de 47% la consommation énergétique du territoire, diminuer de 82% les émissions de gaz à effet de serre, augmenter la production d'énergie renouvelable sur le territoire pour passer de 71Gwh produits en 2015 à 660Gwh en 2050 (soit de 6% d'autonomie énergétique à 110% en 2050). C'est donc naturellement qu'elle s'est associée au réseau Trans'Cove, transportant 100 000 clients chaque année, disposant de 38 bus et cars, ainsi que d'une flotte de véhicules propres aux dernières normes environnementales.



L'expérimentation du 'BlueBus' aura lieu jusqu'au 28 mai prochain. ©Cove